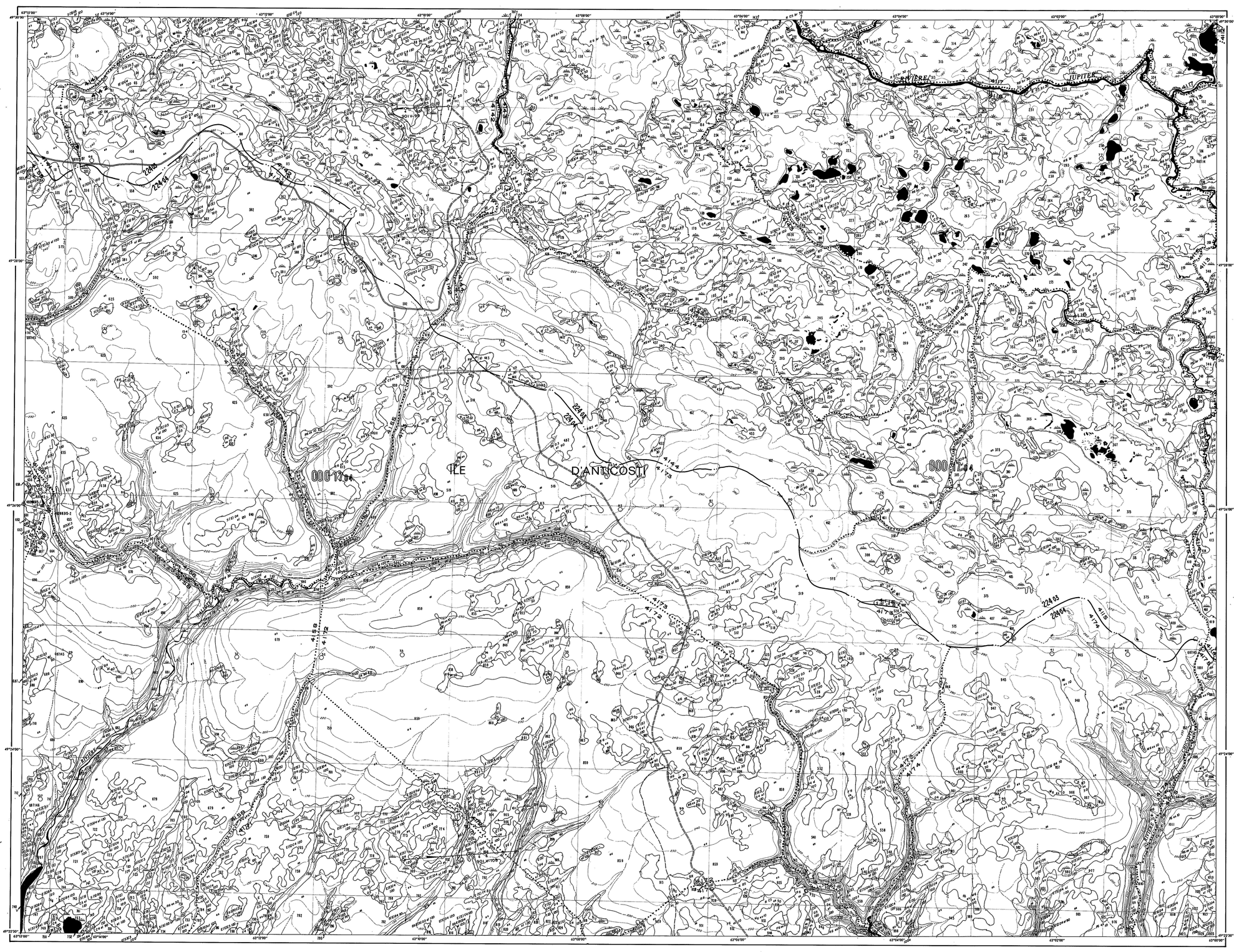

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, téléskiage, télésiège
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruine
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Amoncellement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		
Résineux	R	
— — — à épinette blanche	R (E)	
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — — à pin rouge	R (Pr)	
— — — à pin gris	R (Pg)	
— — — à thuya (cèdre)	R (Th)	
— — — à pruche	R (Pr)	
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
Pessière	E	
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)	
— — — à thuya (cèdre)	E (Th)	
— — — à pruche	E (Pr)	
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)	
— — — à pin rouge	E (Pr)	
— — — à pin gris	E (Pg)	
— — — à sapin et/ou épinette	E (S)	
— — — (plantation d'épinette blanche)	E(P) E	
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	E(P) E	
— — — (plantation d'épinette noire)	E(P) E	
— — — (plantation d'épinette rouge)	E(P) E	
Sapinière	S	
— — — à épinette et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (E)	
— — — à thuya (cèdre)	S (Th)	
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)	
— — — à pin rouge	S (Pr)	
— — — à pin gris	S (Pg)	
— — — à pruche	S (Pr)	
— — — à mélèze	S (Me)	
— — — (plantation de sapin baumier)	S (P) S	
Pinède à pin blanc	Pb	
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (E)	
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (Th)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — — — avec mélèze	Pb (Me)	
— — — — avec pin blanc	Pb (Pb)	
— — — — avec pruche	Pb (Pr)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — — — (plantation)	Pb P	
Pinède à pin rouge	Pr	
— — — — (à pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pg)	
— — — — à thuya (cèdre)	Pr (Th)	
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — — — à mélèze	Pr (Me)	
— — — — avec pin rouge	Pr(Pr)	
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — — — avec pruche	Pr (Pr)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pr(P)	
Cédrière	C	
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (Th)	
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — — à mélèze	C (Me)	
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— — — à pin rouge	C (Pr)	
— — — à pin gris	C (Pg)	
— — — à pruche	C (Pr)	
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— — — (plantation)	C(P)	
Pruchaie	Pr	
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)	
— — — à thuya (cèdre)	Pr (Th)	
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pb)	
— — — à pin rouge	Pr(Pr)	
— — — à pin gris	Pr(Pg)	
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — — (plantation de mélèze européen)	Pr(P)	
— — — (plantation de mélèze japonais)	Pr(P)	
— — — (plantation de mélèze hybride)	Pr(P)	
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg(F)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — avec résineux	F1 R	F1 R (F)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BJ E	BJ E (F)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (F)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (F)
Feuillus d'essences tolérantes avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peuplements avec sapin	Pa S	Pa S (F)
— — — avec pin gris	Pa Pg	Pa Pg (F)
— — — avec pin blanc	Pa Pb	Pa Pb (F)
— — — avec pin rouge	Pa Pr	Pa Pr (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pa E	Pa E (F)
— — — avec résineux	Pa R	Pa R (F)
Cédraies à résineux tolérants	Cd R	Cd R (F)
Cédraies résineuses	Cd R	Cd R (F)
Mélanges à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — — sur station humide	M F1	M F1 (F)
FEUILLUS (groupements)		
Feuillus	F	
— — — (essences intolérantes	F1	
— — — (essences tolérantes	F2	
— — — (essences feuillus	F3	
— — — (plantation)	F P	
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB	
— — — à bouleaux jaunes	BJ	
Peuplierais	Pe	
Cédraies feuillues	Cd	
Chênaies	Ch	
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ch BB	
— — — à bouleaux jaunes	Ch BJ	
— — — à feuillus d'essences intolérantes	Ch F1	
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Ch F2	
Plantation d'érables à sucre	Ev S	
— — — de peuplier faux-tremble	Pe(P)	
— — — de peuplier	Pe(P)	
— — — de peuplier hybride	Pe(P)	
— — — de frêne d'amérique	Fr Ag	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain non forestier
Emplacement d'aéroport, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mature: ⊖ 18.50% ⊕ 19.9.99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie sévère
Érosion
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (one)	0-30 ans	70-30 (one)	50-30 (one)
30	31-60	90-30	70-30
50	61-80	90-50	90-30
70	81-100	90-70	90-50
90	101-120	120-70	90-70
120	121 et plus		120-70

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus, inférieur au seuil des tiges selon CHP 90 ans
Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus, supérieur au seuil des tiges selon CHP 90 ans
Peuplé à dominance de feuillus intolérants, inférieur au seuil des tiges selon CHP 90 ans
Autres peuplements inférieur au seuil des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m)	2 (4m)	3 (8m)	4 (12m)	5 (16m)	6 (20m)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	ouvert
Moyenne	31 à 60%	?
Forte	61 à 75%	?
Extrême	01% et plus	?
Superficie accidentée de pierres	25%	?

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 sp 60cm ⊖
— densimètre
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C4 d60 P1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine de l'origine
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE : Guy Rochette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUD. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 96
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 000 17 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire 2240 3*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 07100
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4173*
Région écologique 10a

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/88
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-E-12	12-E-11		12-E-10
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-E-5	12-E-6		12-E-7
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	12-E-3		12-E-2

12 E/6 N.E.

ILE D'ANTICOSTI